

ABX Minidil LMG	A91A00218FFR	Révision 21/07/2010
------------------------	---------------------	--------------------------------

1. Identification du produit et de la société	
1.1. Identification du produit	
Nom du produit :	ABX Minidil LMG
Code produit :	0802010 (10L) 0802020 (20L)
1.2. Utilisation du produit	
Tampon de soluté physiologique pour la numération sanguine et la mesure de l'hématocrite sur les compteurs de cellules sanguines.	
1.3. Identification de la société	
	HORIBA ABX SAS - Rue du Caducée - Parc Euromédecine - BP7290 34184 MONTPELLIER CEDEX 4 - FRANCE Tel: + 33 (0) 4 67 14 15 16 Fax: + 33 (0) 4 67 14 15 17 Email: documentation.med@horiba.com
1.4. Numéro d'appel d'urgence	
Société :	+ 800 67 14 15 16
Organisme consultatif officiel français :	ORFILA (INRS) : + 33 (0) 1 45 42 59 59

2. Identification des dangers	
Préparation classée dangereuse selon 67/548/CEE - 99/45/CEE (Oui/Non) : Non	
Dangers majeurs :	Aucun.
Risques spécifiques :	Peut être nocif en cas d'ingestion et entraîner des vomissements, des pertes de connaissance ou des diarrhées. Irritant pour la peau en cas de contact prolongé.

3. Composition / Informations sur les composants					
3.1. Description du kit					
	REACTIF : 1 x 10L - 1 x 20L: Solution saline stabilisée utilisée comme diluant				
3.2. Composants dangereux (nom, concentration) : aucun					
N° CAS	Numéro CE	Nom	Concentration	Symbole	Risque

ABX Minidil LMG	A91A00218FFR	Révision 21/07/2010
------------------------	---------------------	--------------------------------

4. Premiers soins	
Inhalation :	Pas d'exigences particulières.
Contact cutané :	Rincer la peau à l'eau claire.
Contact oculaire :	Laver immédiatement les yeux, rincer également sous les paupières à l'eau pendant 15 minutes au moins.
Ingestion :	Rincer la bouche et la gorge avec de l'eau et tenter de faire vomir la victime si elle est consciente. Consulter un médecin en cas de perte de connaissance.

5. Mesures de lutte contre l'incendie : Produit non inflammable	
Agent d'extinction :	Utiliser tous les produits nécessaires pour la zone alentour.
Risques spécifiques :	Non déterminés.
Équipement spécial de protection :	Aucun.
Recommandations complémentaires :	Aucune.

6. Mesures en cas de dispersion accidentelle	
Précautions personnelles :	Porter une blouse de laboratoire, des gants de protection et des lunettes de sécurité.
Précautions pour l'environnement :	Éviter tout écoulement du produit dans les canalisations, les cours d'eau ou les sols.
Méthodes de nettoyage / absorption :	Absorber et jeter à la poubelle. Laver la zone touchée à l'eau claire.

7. Manipulation et stockage	
7.1. Manipulation	
Mesures techniques :	Pas d'exigences particulières.
Précautions :	Les précautions habituellement en vigueur dans les laboratoires doivent être observées.
Recommandations de manipulation :	Porter des gants en cas de manipulation prolongée.
7.2. Stockage	
Mesures techniques :	Pas d'exigences particulières.
Conditions de stockage :	Conserver à l'abri de la lumière, à une température comprise entre 18 et 25 °C.
Matières incompatibles :	Aucune.
Emballage :	Pas d'exigences particulières.

ABX Minidil LMG	A91A00218FFR	Révision 21/07/2010
------------------------	---------------------	--------------------------------

8. Contrôle de l'exposition / Protection personnelle	
8.1. Valeurs limites d'exposition	
Paramètres de contrôle particuliers :	Non déterminés.
8.2. Contrôles de l'exposition	
8.2.1. Contrôles de l'exposition sur le poste de travail	
Mesures techniques :	Utiliser l'aération habituelle de la pièce.
Protection respiratoire :	Non requise.
Protection des mains :	Gants de protection.
Protection oculaire :	Lunettes de sécurité.
Protection cutanée :	Blouse de laboratoire.
Mesures d'hygiène :	Se laver les mains avant et après usage.
8.2.2. Contrôles de l'exposition environnementale	
Non déterminés.	

9. Propriétés physicochimiques			
9.1. Informations générales			
Etat physique :	Liquide.		
Couleur :	Incolore.	Odeur :	Inodore.
9.2. Informations importantes sur la santé, la sécurité et l'environnement			
pH :	7,0 +/-0,1	Densité relative :	Non déterminée.
Point d'ébullition :	Non déterminé.	Solubilité :	Solution aqueuse miscible à l'eau.
Point d'éclair :	Non déterminé.	Coefficient de partage :	Non déterminé.
Inflammabilité (solide, gaz) :	Non inflammable	Viscosité :	Non déterminée.
Propriétés explosives :	Non déterminées.	Densité de la vapeur :	Non déterminée.
Propriétés d'oxydation :	Non déterminées.	Taux d'évaporation :	Non déterminé.
9.3. Autres informations			
Aucune.			

ABX Minidil LMG	A91A00218FFR	Révision 21/07/2010
------------------------	---------------------	--------------------------------

10. Stabilité et réactivité

Conditions à éviter :	Non déterminés.
Matériaux à éviter :	Ce réactif contient moins de 0,1 % d'azide de sodium (conservateur). L'azide de sodium peut réagir avec le plomb et le cuivre pour former un matériau dangereux, l'azide métallique.
Produits de décomposition dangereux :	Non déterminés.
Autres indications :	Aucune.

11. Informations toxicologiques

Toxicité aiguë :	Non déterminée.
Toxicité chronique :	Non déterminée.
Inhalation :	Non déterminée.
Contact cutané :	Non déterminé.
Contact oculaire :	Non déterminé.
Ingestion :	Non déterminée.
Autres indications :	Aucune.

12. Informations écologiques

12.1. Ecotoxicité :	Non déterminée.
12.2. Mobilité :	Non déterminée.
12.3. Dégradabilité :	Biodégradabilité > 90 %.
12.4. Potentiel de bio-accumulation :	Non déterminé.
12.5. Résultats de l'évaluation PBT :	Non déterminés.
12.6. Autres effets dangereux :	Non déterminés.

13. Considérations relatives à l'élimination

Surplus ou déchets (résidus) : Emballage souillé :	Il convient d'éviter ou de réduire autant que possible la production de déchets. Les conteneurs vides sont susceptibles de contenir des résidus de produits. Eliminer tous les déchets, les produits non utilisés et les emballages souillés conformément à la législation en vigueur. En cas de doute sur la réglementation, s'informer auprès des autorités compétentes en la matière.
---	--

ABX Minidil LMG	A91A00218FFR	Révision 21/07/2010
------------------------	---------------------	--------------------------------

14. Informations relatives au transport (réglementations internationales)	
Informations générales :	Aucune.
Voie aérienne (IATA) :	Non applicable.
Voie terrestre (ADR) :	Non applicable.
Voie maritime (IMDG) :	Non applicable.

15. Informations réglementaires	
Symboles :	Aucun.
Phrases R :	Aucune.
Phrases S :	Aucune.
Substances :	Aucune.
Dispositions particulières et lois afférentes :	Aucun
Autres exigences réglementaires :	Cette fiche ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes nationaux ou internationaux réglementant son activité.

16. Autres indications	
16.1. Liste des phrases de risques (phrases R) significatives	
Aucune.	
16.2. Restriction d'utilisation recommandée	
Voir les informations particulières données dans les informations sur le produit destinées à l'utilisateur.	
16.3. Autres indications	
<p>Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi.</p> <p>En outre, nous attirons l'attention de l'utilisateur sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.</p> <p>L'utilisateur est le seul responsable et doit prendre les précautions qui s'imposent pour l'utilisation de ce produit.</p>	
16.4. Sources des données clés	
Ce document a été compilé à partir d'informations extraites des documents donnés par nos fournisseurs de matières premières.	
16.5. Révision	
Les sections de la version précédente qui ont été modifiées sont indiquées par une ligne verticale sur le côté gauche du tableau.	